

Résumé d'évaluation

Renforcement de la viabilité financière du système national d'aires protégées en Guinée-Bissau, à travers l'opérationnalisation et la capitalisation de la Fondation BioGuiné et son Fonds Fiduciaire

Pays : **Guinée-Bissau**

Thématique : **Biodiversité**

Évaluateurs : **Hélène Coppens et Emmanuel Ramos (appui Laura Martin)**

Date de l'évaluation : **Janvier 2026**

Données clés de l'appui FFEM

Nom du projet : Renforcement de la viabilité financière du système national d'aires protégées en Guinée-Bissau, à travers l'opérationnalisation et la capitalisation de la Fondation BioGuiné et son Fonds Fiduciaire

Numéro de projet : CGW 1019

Montant du financement FFEM : 1 440 000 EUR

Date d'octroi : 6 février 2017

Durée : 8 ans (durée prévue : 4 ans)

Contexte

En Guinée-Bissau (Afrique de l'ouest), la richesse exceptionnelle de la biodiversité terrestre et marine contraste avec une forte pauvreté rurale et une dépendance accrue des populations aux ressources naturelles. Bien que plus de 25 % du territoire soit classé en aires protégées, le Système national d'aires protégées (SNAP) reste fragile, en raison de financements fluctuants et peu prévisibles ainsi que de capacités institutionnelles limitées.

Avec l'appui du FFEM, le projet BioGuiné a permis d'opérationnaliser et de structurer la Fondation BioGuiné (FBG) comme le fonds fiduciaire national dédié au financement durable du SNAP de la Guinée-Bissau, en coordination avec l'Institut national de la Biodiversité et des Aires Protégées (IBAP).

Intervenants et mode opératoire

La maîtrise d'ouvrage était assurée par la Fondation BioGuiné (FBG), en coordination étroite avec les institutions nationales concernées, en particulier l'IBAP, permettant de tester et de consolider le rôle de la FBG comme mécanisme national de financement durable de la conservation.



Objectifs

Objectif principal

Le projet a été mis en œuvre pour soutenir la pérennité financière du SNAP de Guinée-Bissau en opérationnalisant le fonds fiduciaire de conservation FBG, répondre aux besoins spécifiques identifiés dans les aires marines protégées d'Orango et d'Urok dans l'archipel des Bijagos, et appuyer la phase test d'un mécanisme REDD+ dans les Parcs nationaux de Cacheu et de Cantanhez.

Objectifs spécifiques

L'objectif spécifique du projet était de renforcer la viabilité financière des efforts de conservation de la biodiversité du pays, notamment par la mise à disposition de ressources financières récurrentes pour la gestion du SNAP à travers :

- L'opérationnalisation de la FBG;
- La capitalisation de son fonds de dotation ;
- La structuration du schéma de financement des aires protégées (mécanismes d'allocation et de suivi des financements, pilote de finance carbone).

Appréciation de la performance

Pertinence

Le projet présente un haut niveau de pertinence au regard des priorités du FFEM, en répondant aux enjeux d'innovation financière, de durabilité des mécanismes de conservation et d'ancrage institutionnel local. Il s'inscrit de manière cohérente dans les priorités nationales de conservation portées par le SNAP et mises en œuvre par l'IBAP, en combinant un appui structurel à la FBG et des interventions concrètes dans certaines aires protégées. Malgré une conception initiale ambitieuse au regard du niveau de maturité institutionnelle, le projet a posé des bases solides pour un mécanisme pérenne de financement de la conservation en Guinée-Bissau.

Cohérence

La cohérence du projet s'est renforcée progressivement avec la montée en maturité de la FBG. L'articulation entre structuration interne, coordination avec l'IBAP et mobilisation de cofinancements complémentaires a contribué à renforcer la crédibilité de la Fondation. Les premières années ont toutefois été marquées par des retards et des ajustements liés à des capacités institutionnelles encore limitées. Le partenariat FBG-IBAP s'est révélé constructif, tout en appelant désormais une clarification accrue des rôles et de l'autonomie institutionnelle.

Efficacité

Le projet a contribué de manière significative au renforcement institutionnel, financier et opérationnel de la FBG, désormais dotée d'une gouvernance fonctionnelle et de procédures crédibles. L'appui au processus REDD+ constitue un résultat majeur, ayant permis la certification de crédits carbone et la génération de revenus, renforçant la crédibilité de la Fondation. En revanche, le mécanisme de subventions pilotes est resté concentré sur l'IBAP, limitant la diversification initialement envisagée, mais permettant une mise en œuvre pragmatique et effective.

Efficience

Les ressources financières et humaines ont été utilisées de manière globalement efficiente, malgré des retards administratifs et des ajustements budgétaires en cours de mise en œuvre. La gestion financière a respecté les standards de transparence et de gouvernance exigés par le FFEM. Les subventions aux AMP d'Orango et d'Urok ont permis de maintenir des activités essentielles de conservation et de développement local. L'expérience souligne toutefois la nécessité de renforcer la planification financière conjointe FBG-IBAP et les indicateurs de performance.

Impact

Le projet a eu un impact institutionnel et stratégique significatif en positionnant la FBG comme acteur reconnu du financement durable de la conservation en Guinée-Bissau. L'appui du FFEM a joué un rôle catalyseur pour attirer de nouveaux partenaires et soutenir des mécanismes innovants, notamment la finance carbone. Les impacts environnementaux et socio-économiques observés dans les AMP ciblées sont positifs mais localisés, leur amplification restant conditionnée à la stabilité financière et institutionnelle des dispositifs.

Viabilité/durabilité

La durabilité des résultats repose principalement sur l'opérationnalisation de la FBG comme mécanisme national de financement de la conservation. Si les bases institutionnelles et financières sont en place, la Fondation demeure en phase de consolidation, notamment en raison d'une capitalisation encore insuffisante. La pérennité des acquis dépendra de la diversification des financements, de la stabilisation de l'équipe et de la formalisation des relations avec l'IBAP et les partenaires.

Valeur ajoutée de l'appui FFEM

L'appui du FFEM s'est distingué par son caractère structurant et innovant, en combinant soutien institutionnel, capitalisation financière et accompagnement technique. Le projet a permis d'expérimenter des outils financiers tels que le fonds de dotation, les subventions et la finance carbone. Bien que certaines innovations n'aient été que partiellement déployées, elles ont consolidé une base de bonnes pratiques et démontré la capacité de la FBG à gérer des instruments financiers diversifiés.

Recommandations & enseignements

Recommandations formulées à l'égard de la FBG:

1. Finaliser la consolidation des outils et mécanismes de gestion et d'opérationnalisation de la FBG
2. Affirmer l'autonomie institutionnelle et stratégique de la FBG en renforçant son autonomie institutionnelle et stratégique
3. Mettre en place une planification budgétaire stratégique et prévisible
4. Développer une stratégie de mobilisation de ressources durable et ciblée, notamment en faisant de la capitalisation du fonds de dotation la priorité centrale de la stratégie de financement de la FBG
5. Renforcer la communication externe et la capitalisation stratégique
6. Assurer une croissance maîtrisée et alignée sur les priorités stratégiques

Recommandations formulées à l'égard de l'IBAP :

7. Planifier des besoins financiers récurrents pouvant être financés par la FBG
8. Renforcer conjointement les capacités de gestion et de suivi des financements de l'IBAP dans le cadre des financements par la FBG

Recommandations formulées à l'égard du FFEM :

9. Appuyer une nouvelle phase stratégique axée sur la consolidation du rôle de la FBG comme fonds fiduciaire national pour la conservation et sur le renforcement de la connectivité écologique du SNAP